

un dossier par demande

**DOSSIER À UTILISER
POUR UNE DEMANDE D'ADMISSION
DANS LE CADRE DE LA
FORMATION RÉCURRENTÉ**

Année scolaire 2022/2023 – Dispositions générales

1 – Le candidat complète les parties I à V.

2 – Les différentes étapes de constitution du dossier :

- a) Avis du psychologue de l'Éducation nationale (partie V)
- b) Avis du chef d'établissement d'accueil (partie VI)
- c) Décision d'admission/affectation par l'autorité compétente (partie VII)

**Le dossier n'est valable que pour l'année scolaire
au titre de laquelle la formation est demandée**

NOM : PRENOM :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : adresse mél :

Date de naissance : Lieu :

Sexe : Masculin ☐ Féminin ☐

Marié(e) ☐ Célibataire ☐ Divorcé(e) ☐ Pacsé(e) ☐ Veuf(ve) ☐

Nombre d'enfants à charge :

Diplôme envisagé (option, spécialité) :

Établissement demandé :

Dernière classe suivie :Année scolaire :

Nom de l'établissement :
Ville :

Derniers diplôme(s) obtenu(s) :
Année d'obtention :

Depuis cette classe, quelles formations avez-vous suivies ?

[illegible]

Joindre la photocopie du ou des diplôme(s) obtenu(s), des formations suivies (attestations de stages...)

Énumérez vos expériences professionnelles dans le tableau ci-dessous

[illegible]

Signature :

Cet avis doit comporter des éléments sur les intérêts du candidat, ses motivations, l'opportunité d'un retour en formation initiale et le pronostic de réussite dans la formation demandée :

..... 	Nom du psychologue de l'Éducation nationale : Adresse du CIO : Code postal : Ville : Tél : Adresse e-mail : Date : Signature : Cachet du CIO :
---	---

Page à dupliquer selon les besoins
VI – AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

NOM, PRENOM du CHEF d'ETABLISSEMENT :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél :

Formation demandée :

Durée de la formation :

AVIS :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date:..... Signature du chef d'établissement et Cachet de l'établissement :

Le candidat prend connaissance de l'avis du chef d'établissement.

Date..... Signature du candidat

Phase d'admission : le dossier est ensuite, selon le cas :

↳ **transmis par le candidat :**

→ à l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Éducation nationale, (IA – Dasen) du lieu correspondant à la formation demandée pour une admission dans une formation du second cycle du second degré relevant d'un établissement d'enseignement public de l'Éducation nationale,

→ au directeur régional de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, quel que soit le niveau de formation demandé, pour une admission dans les établissements publics relevant du ministère chargé de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

↳ **conservé par le directeur ou la directrice des établissements privés sous contrat temps plein.**

Page à dupliquer selon les besoins

À envoyer après décision d'admission par les IA – DASEN, le DRAAF ou les chefs d'établissements privés au :
 Rectorat de l'académie de Poitiers,
 Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Vienne – SAIIO –
 22, rue Guillaume VII le Troubadour CS 40625, 86022 Poitiers Cedex

VII - DÉCISION DE L'AUTORITÉ COMPÉTENTE :

Partie à remplir par le candidat

Nom :Prénom :
 Nom de jeune fille :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél : Adresse mél :
 Date de naissance :
 Sexe : Masculin ☐ Féminin ☐
 Dernière classe fréquentée Année scolaire Diplôme obtenu Année

 Formation souhaitée(s) : Etablissement(s) demandé(s) :

 Date Signature

Décision d'admission

	OUI	NON	
IA – DASEN	☐	☐	
Établissement nom et commune :			
Formation :			
Date :Signature :			Cachet
	OUI	NON	
Chef d'établissement (admission dans un établissement privé)	☐	☐	
Établissement nom et commune :			
Formation :			
Date :Signature :			Cachet
	OUI	NON	
Directeur régional de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt	☐	☐	
Établissement nom et commune :			
Formation :			
Date :Signature :			Cachet